

SYMAT

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS



Expérimentation de collecte séparée de biodéchets



07.12.2023



Sommaire

- # Les éléments de contexte
- # Le schéma de gestion des biodéchets
- # La phase test de collecte
- # Le traitement des biodéchets
- # Retours chiffrés et enquête usagers
- # Les documents de communication



Contexte



Le territoire

- # Territoire de 143 000 habitants,
- # Commune centre Tarbes 40 000 habitants
- # Communes avec influence touristique : Lourdes et Bagnères de Bigorre



Les dispositifs en place

- # Le SYMAT est un territoire zéro déchet, engagé sur le compostage individuel depuis 2007, sur un programme de prévention depuis 2010 et en TEOM incitative depuis 2017
- # Le compostage individuel ou partagé est développé sur l'ensemble du territoire
- # La collecte OM :
 - Tarbes en C2 sur l'hypercentre et en C1 sur le reste de la ville,
 - Bagnères de Bigorre en C1 sur toute la commune,
 - Lourdes en C6 en haute saison sur le secteur touristique et en C1 sur le reste de la ville.



Contexte



Le schéma de gestion des biodéchets

Etude en 2020 sur la définition d'un schéma de gestion des biodéchets,

Le scénario choisi combine :

- Le développement du compostage de proximité, individuel ou partagé,
- La mise en place d'une collecte de biodéchets, ciblée sur les secteurs urbains n'ayant pas la possibilité de composter,

La collecte, sans être généralisée, concernera les communes de Tarbes et Agglomération, Lourdes et Bagnères de Bigorre,

Seuls les professionnels utilisateurs du service public de collecte se voient proposer une collecte en porte à porte de leurs biodéchets,

Le gisement de biodéchets dans les ordures ménagères est estimé à 14 000 T/an dont 2 800 T/an issues des professionnels (850 T/an pour Lourdes uniquement),

L'objectif de réduction des biodéchets est de 50% avec une part collectée autour de 3500 T/an et une part évitée ou compostée de 3500 T/an,

Compostage partagé

Etat d'avancement sur le compostage partagé :

Objectifs de l'appel à projet :

Composteurs individuels : 15843 + 6354 = 22197

Composteurs en pied d'immeuble : 164 + 86 = 250

Composteurs de quartier : 14 + 106 = 120

Avancement du projet :

Composteurs individuels : 20 920

Composteurs en pied d'immeuble : 181

Composteurs de quartier : 23

Actions 2023 et objectifs 2024 :

- # Travail avec les bailleurs et syndics de copropriété en 2023
- # 30/40 nouveaux sites en pied d'immeuble visés pour 2024
- # 4 nouveaux sites de quartier sur Lourdes à venir,
- # Attente de validation de nouveaux sites de quartier à Bagnères de Bigorre.



Test de collecte



Les éléments de pré collecte

L'étude a défini la nécessité de mettre en place 370 points d'apport volontaire,

La phase test concerne un secteur de Tarbes/Aureilhan/Séméac sur lequel ont été positionnés 23 points d'apport volontaire, et 21 professionnels ont été dotés pour une collecte en porte à porte.

Les équipements de précollecte:

PAV pour les particuliers (1 point pour 150 habitants; distance maxi de 150 m dans l'habitat dense, taux de participation de 30 à 40%) : Abris bac contenant un bac de 240 L avec 3 roues,

Bio-seau ajouré avec poche kraft 8 litres pour les particuliers,

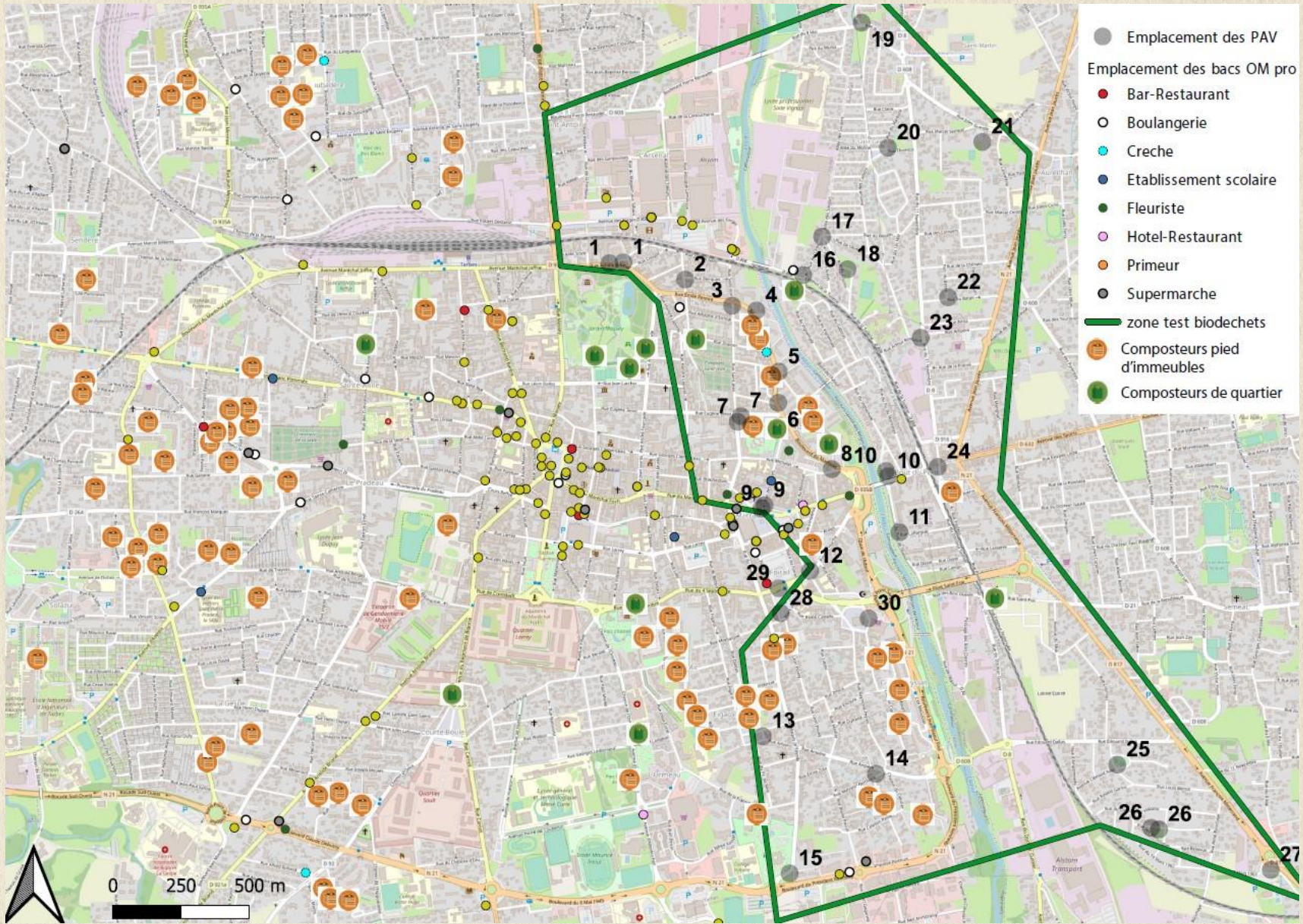
Concernant les pros, un ou plusieurs bacs leur seront distribués pour être collectés en porte à porte,



Test de collecte



La zone test :





La mise en place

Test de collecte

Pré collecte :

- Les emplacements ont été définis en concertation avec les services communaux et validés par les élus,
- 3 jours nécessaires pour la mise en place des 22 abris bacs avec 2 agents du SYMAT, camion hayon et transpalette,
- Le nettoyage des 22 bacs (Abris bacs) nécessite 1 jour de travail tous les 2 mois (Période printemps, automne, hiver). Remplacement bac pour bac.
- En été la fréquence des lavages sera augmentée,
- Les bacs des pros sont nettoyés par leurs propres moyens comme actuellement pour les bacs à ordures.

Collecte :

- Un camion avec 2 agents assurent la collecte des PAV et des professionnels en C1 (Tournée de 70km),
- Un suivi du taux de remplissage, de la qualité, des potentiels dépôts et odeurs est effectué,
- Un suivi du taux de participation par emplacement sera effectué (et son évolution dans le temps),

Traitement :

- Plateforme de compostage agréée pour recevoir des biodéchets non conditionnés via un marché avec notre Syndicat de Traitement le SMTD65. Coût à la tonne : 70 €HT

Communication:

- Coordination avec les services communication des communes,
- Porte à Porte réalisé par les ambassadeurs du tri en amont des installations,
- Distribution d'un bio-seau, des sacs kraft et des consignes de tri pour chaque foyer participant.

Test de collecte



Les points particuliers

- # Les élus du SYMAT ont choisi de ne pas faire payer ce service en tarification incitative pour les particuliers, vis-à-vis des usagers qui avaient accès au compostage individuel ou partagé,
- # Les abris bacs ne sont pas équipés de contrôle d'accès mais ils sont prédisposés afin d'être équipés en cas de soucis sur la qualité du flux,
- # Un prix de tarification incitative et de Redevance Spéciale sera appliqué pour les professionnels via les bacs pucés collectés à leur adresse (2025),
- # Le coût global du service va dépendre de la part nécessaire au lavage des bacs vis-à-vis du coût de la prestation,

Lancement de la phase test : 22 septembre 2023.

Test de collecte



Les points particuliers

LES DIFFICULTES au stade de la mise en place:

- **Obtenir un portage politique fort,**
- **Faire valider le coût d'une nouvelle collecte par les élus du SYMAT alors que l'on a travaillé à la réduction des fréquences de collecte dans le but de réduire les dépenses,**
- **Faire valider par les communes la mise en place d'un nouveau mobilier urbain susceptible de générer des nuisances (dépôts sauvages...),**

LES OPPORTUNITES :

- **Un coût de traitement des ordures ménagères important 155 €/T avec des exutoires dans le département voisin qui génèrent des coûts de transport supplémentaires 42 €/T,**
- **La tarification incitative permettant d'appliquer un coût lié à la collecte spécifique dédiée aux professionnels,**
- **La possibilité de bénéficier de financements sur l'étude, la phase test et le déploiement,**
- **Un dispositif de prévention solide sur le compostage individuel et partagé avec une équipe d'ambassadeurs rodée.**

FINANCEURS : ADEME, REGION, CONSEIL DEPARTEMENTAL 65

Test de collecte



Les éléments de pré collecte

Les coûts des équipements en phase test:

- Abris bac contenant un bac de 240L: 980 €HT
- Housses 240L pour bacs disposés dans les abris bacs : 433,60 €HT/1000 **équipement abandonné car des jus se déversaient sur la chaussée et sur le bac lors du vidage.**
- Bio-seau ajouré 8L : 2,15 €HT
- Poche kraft 8 litres pour les particuliers : 58,70 €HT/1000,
- Bacs 240L 3 roues dans abris bacs : 85 €HT
- Bacs 240L 2 roues pour gros producteurs : 31 €HT



La collecte

Test de collecte



Test de collecte

La collecte

Les refus:



Test de collecte



Le traitement en plateforme de compostage

Le site de traitement des biodéchets :

- Plateforme de compostage SEDE située à Bordères sur l'Echez dans l'agglomération Tarbaise,
- Etapes suivies par l'entreprise pour obtenir l'agrément sanitaire :
 - ✓ 22/12/2022 : dépôt de la demande d'agrément sanitaire,
 - ✓ 15/06/2023 : visite de la DDETSPP (Mme FEYT et Mme GOMEZ) réception sur site + agrément sanitaire provisoire pour 3 mois,
 - ✓ 15/09/2023 : demande de prolongation de l'agrément (3 mois supplémentaires),
 - ✓ 15/12/2023 : fin de l'agrément provisoire. Visite d'inspection pour vérifier traçabilité + analyses des matières sortantes.

Le calage sur le fonctionnement :

- Une réunion sur le fonctionnement, les consignes de tri et les consignes à appliquer sur le site de la SEDE,
- Une visite du site pour visualiser le circuit d'accès à l'alvéole biodéchets et les contraintes du site,
- Présentation des consignes de désinfection de la BOM,
- Présentation des documents de suivi à compléter,

Test de collecte



Le traitement en plateforme de compostage



Une fois le dépotage effectué :

- ✓ Le chauffeur nettoie et désinfecte la BOM,
- ✓ Son équipier fait le tour du tas pour retirer des indésirables visibles qu'il met dans un bac 120L



Test de collecte



Les retours chiffrés

➤ Taux de remplissage :

Collecte en C1 pour un tonnage moyen d'environ 3 tonnes.

Taux de remplissage des bacs	
Remplissage 1/4	38,55 %
Remplissage 1/2	22,56 %
Remplissage ¾ ou plein	17,79 %
Non présenté ou vide	21,10 %

➤ Causes des non-présentations de bacs :

- ✓ Périodes de vacances pour Collèges, Lycées, écoles,
- ✓ Restaurateurs pas encore prêts à trier,
- ✓ Saisonnalité de certains restaurants

➤ Qualité du tri :

- ✓ Le taux de refus de bacs en collecte est de 3,75%,
- ✓ Un abris bac systématiquement souillé a été condamné temporairement,
- ✓ Des actions ont été engagées avec un lycée où le tri des étudiants en bout de chaîne était défectueux,

Professionnels utilisateurs du service

Collège 1	7 bacs	400 repas
Collège 2	7 bacs	400 repas
Lycée 1	12 bacs	1000 repas
Lycée 2	4 bacs	400 repas
Cuisine centrale	4 bacs	400 repas
Ecoles primaires	1 bac	300 repas
Fleuristes	1 ou 2 bacs	/
Restaurants	20 bacs	350 repas
Secours Populaire	2 bacs	
Banque alimentaire	10 bacs	

Enquête bilan



Les retours des usagers : les ménages

- Les ménages vident en moyenne leur bio-seau 1,5 fois par semaine quand il est plein.
- Il est stocké généralement dans la cuisine, une pièce à proximité ou en extérieur.
 - Peu de nuisances (moucheons ou odeurs l'été si non vidé régulièrement)
 - 23% des foyers nous informent d'un souci d'humidité avec les sacs Kraft qui cassent.
- Pas de difficultés vis-à-vis des consignes
- Les participants jettent tous leurs biodéchets dans les abris-bacs : ils évoquent un gain dans la sortie des bacs ordures ménagères (Secteur en Tarification Incitative)
- 15% amenaient leurs biodéchets en composteurs de quartier et se sont détournés vers la collecte.
 - ✓ 50% pour une meilleure proximité
 - ✓ 50% pour facilité d'usage et réduction des nuisances (pas de moucheons, odeurs...)
- La distance vis-à-vis du vidage est correcte pour 85% et l'utilisation de l'abris bac facile pour 88%
- Les désagréments vis-à-vis des abris bacs :
 - En septembre, 7% font remonter un désagrément lié aux odeurs lors du dépôt,
 - Pas de soucis de propreté aux abords des abris bacs.
- Satisfaction 96% qui ont dit qu'ils continueraient le tri des biodéchets





Enquête bilan

Les retours des usagers : les gros producteurs

- 88% des gros producteurs utilisent un contenant intermédiaire stocké à proximité direct du lieu de production des DCT,
- Les bacs de collecte sont stockés :
 - ✓ 44% en extérieur avec quelques soucis d'odeurs et moucheron en septembre.
 - ✓ 56% en intérieur dont 40% dans un local réfrigéré.
- Pas de difficultés vis-à-vis des consignes,
- 100% des professionnels participants mettent l'ensemble de leurs biodéchets dans les bacs biodéchets.
- 100% des professionnels rencontrés ont en tête l'obligation prochaine de tri à la source des biodéchets
- 3 professionnels équipés (restaurateurs) n'ont jamais démarré la collecte des biodéchets
 - ✓ 2 ont rencontrés des soucis opérationnels de mise en place
 - ✓ 1 est désormais en cessation d'activité
- Plusieurs gros producteurs ont profité de l'occasion pour sensibiliser leurs équipes aux consignes de tri.



Test de collecte

La mise en place

Les documents de communication:

TEST DE COLLECTE DE BIODÉCHETS pros

À partir de juillet 2023, le SYMAT va expérimenter la collecte des biodéchets pour ses usagers n'ayant pas accès au compostage. Il est proposé aux professionnels producteurs de biodéchets de rejoindre ce dispositif. Ce service sera destiné aux producteurs dont les ordures ménagères sont déjà collectées par le SYMAT. Un bac spécifique de couleur marron sera proposé.

Ce nouveau service va permettre aux professionnels de se mettre en accord avec la législation en séparant les déchets alimentaires des ordures ménagères

DÉCHETS AUTORISÉS



DÉCHETS INTERDITS



CONTACT

Pour plus d'informations sur la collecte des biodéchets contactez-nous par mail à prevention@symat.fr ou par téléphone au 0 800 816 051.

COMMENT ÇA MARCHE ?



TEST DE COLLECTE DE BIODÉCHETS

Installation de points de collecte

À partir du 2^{ème} trimestre 2023, le SYMAT va expérimenter la collecte des biodéchets sur une zone test dont vous faites partie. Des points de collecte vont être mis en place sur le domaine public pour y déposer les déchets alimentaires et les collecter.

La collecte de ces biodéchets va permettre aux usagers n'ayant pas accès au compostage (zones hyper-urbaines) de trier les déchets alimentaires et donc de réduire leurs ordures ménagères.

DÉCHETS AUTORISÉS



DÉCHETS INTERDITS



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ E POUR TRIER VOS BIODÉCHETS ?

Contactez-nous par mail à prevention@symat.fr ou par téléphone au 0 800 816 051 pour connaître les modalités et recevoir votre bioseau ainsi que des sacs compostables.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Test de collecte

La mise en place

Les documents de communication:

Consignes ciblées :

Consigne bio seau :

MERCI DE NE PAS JETER LES EMBALLAGES ET LES SACS PLASTIQUES !

DÉCHETS INTERDITS

SYMAT

MERCI DE NE PAS JETER LES COQUES ET LES RESTES DE FRUITS DE MER !

DÉCHETS INTERDITS

SYMAT

Autocollant refus :

ATTENTION !

LE TRI DE VOTRE BAC À BIODÉCHETS N'EST PAS CONFORME !

<input type="checkbox"/> EMBALLAGES	<input type="checkbox"/> FRUITS DE MER / COQUILLES
<input type="checkbox"/> FILMS PLASTIQUES	<input type="checkbox"/> VERRE / VAISSELLE
<input type="checkbox"/> SACS NON BIODÉGRADABLES	<input type="checkbox"/> AUTRE :
<input type="checkbox"/> ORDURES MÉNAGÈRES	

Des erreurs de tri ont été constatées.
Votre bac n'a pas pu être collecté.
Merci de nous contacter pour vous aider à les identifier.

prevention@symat.fr

SYMAT SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS

DÉCHETS AUTORISÉS		DÉCHETS INTERDITS	
ÉPLUCHURES & COQUILLES D'ŒUFS	LÉGUMES & FRUITS ABÎMÉS	BRANCHAGES	LITIÈRES
MARC, THÉ & CAFÉ	RESTES DE REPAS	SACS PLASTIQUES	RESTES DE FRUITS DE MER
PRODUITS PÉRIMÉS	FLEURS		

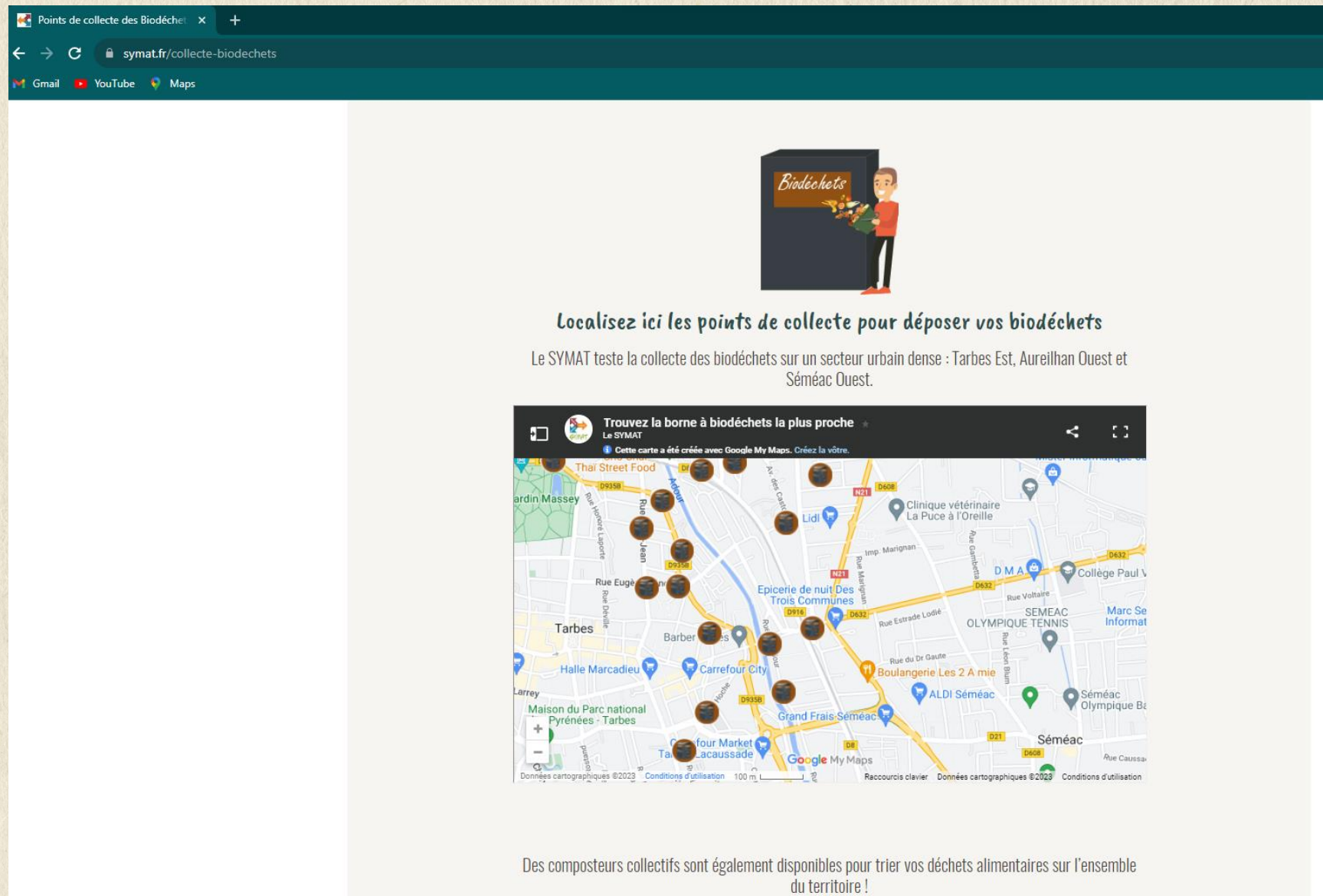
SYMAT

Test de collecte



La mise en place


Carte interactive sur le site internet:



Points de collecte des Biodéchets

symat.fr/collecte-biodechets

Gmail YouTube Maps



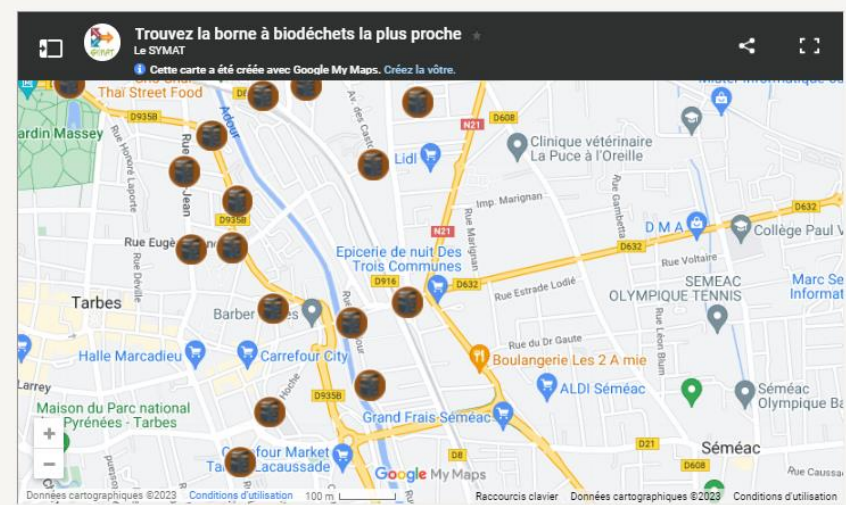
Localisez ici les points de collecte pour déposer vos biodéchets

Le SYMAT teste la collecte des biodéchets sur un secteur urbain dense : Tarbes Est, Aureilhan Ouest et Séméac Ouest.

Trouvez la borne à biodéchets la plus proche

La SYMAT

Cette carte a été créée avec Google My Maps. Créez la vôtre.



Des composteurs collectifs sont également disponibles pour trier vos déchets alimentaires sur l'ensemble du territoire !



La mise en place


Test de collecte



Les retours presse :

Accueil > Actu > Société

La collecte des biodéchets a démarré à Tarbes



La distribution de bioseaux, au siège du Symat, est assortie des explications sur le bon usage de la collecte des biodéchets. Photo DDMVT.

Publié le 21/09/2023 à 05:11
Viktorïa Telek

Écouter cet article

Powered by ETX Studio
00:00/00:55

Opérationnelle depuis le 15 septembre dernier, la collecte des biodéchets suscite un bel intérêt auprès de la population tarbaise. Si le dispositif ne concerne, pour l'heure, que les secteurs Martinet, Sainte-Jean, Foirail et Figarol, plus de 450 contribuables de la Ville Préfecture se sont déjà inscrits pour participer à la phase expérimentale de la collecte. S'y ajoutent des habitants d'Aureilhan et de Séméac, près de 300 déjà. Soit plus de 700 au total. Et les inscriptions se poursuivent.

"Nous avons prévu 2 500 bioseaux", invite Michaël Maunourri, chargé de mission déchets du Symat. Rappelons que récupérer le kit mis à disposition gratuitement (un seau et 1 000 sacs en kraft), il suffit d'en faire la demande auprès du Symat (1) et se rendre à la permanence qui se tiendra cet après-midi, de 15h à 17 h 30.

Accueil > Actu > Environnement

Collecte des biodéchets : A Tarbes, les maisons de retraite comme Saint-Frai vont aussi y passer

ABONNÉS



Les agents de l'établissement ont été sensibilisés à ces nouvelles consignes de tri. / Photo A.B. / NR - ANDY BARREJOT

Environnement, Tarbes

Publié le 29/11/2023 à 11:19
Andy Barrejot

Écouter cet article


Powered by ETX Studio
00:00/03:11

Si, dans le cadre d'une phase de test, les particuliers tarbais sont invités à trier leurs déchets alimentaires, c'est aussi le cas des établissements recevant du public. À l'Ehpad Saint-Frai, les agents ont été sensibilisés.

La collecte des biodéchets ne devrait pas bouleverser le quotidien des 112 résidents de la maison de retraite Marie Saint-Frai de Tarbes. Mais elle va modifier le quotidien des agents de cette structure d'accueil, comme de l'ensemble des établissements recevant du public comme des particuliers. En effet, à partir du 1er janvier 2024, dans moins d'un mois, la loi évolue et les collectivités territoriales se doivent de proposer des solutions de tri à la source des biodéchets

Accueil > Actu > Environnement

Hautes-Pyrénées : collecter les biodéchets pour faire baisser le volume des ordures ménagères



Une trentaine de bornes de collecte vont être installées pour cette phase de test.

Environnement, Tarbes, Hautes-Pyrénées

Publié le 13/04/2023 à 09:27

Écouter cet article

Powered by ETX Studio
00:00/03:39

Le SYMAT lance une opération test pour nous inciter à trier nos biodéchets, en apport volontaire. Des bornes de collecte vont être déployées, et l'objectif est de réduire le poids des ordures résiduelles de 4000 tonnes par an. Ambitieux.

Après le verre, le carton, les emballages, le tri sélectif devient de plus en plus fin, sur le territoire du SYMAT, puisqu'il va falloir désormais trier ses biodéchets, c'est-à-dire tout ce qui est dégradable par compostage : les épluchures, les restes alimentaires, les aliments périmés... "C'est une obligation légale, une de plus, à partir du 1er janvier 2024, nous devons mettre en place une collecte des biodéchets", soulignent Remi Carmouze et Jean-Claude Piron, respectivement président et 1er vice-président du syndicat de collecte.

Parce qu'à terme, ces biodéchets devront disparaître de nos poubelles grenat, qui contiennent les ordures ménagères. Alors, le SYMAT met en place une phase de test, pendant 6 mois, sur les communes de Tarbes (quartiers est), prochainement à Aureilhan et Séméac. "Il est vrai que

Accueil > Actu > Environnement

La ville de Tarbes expérimente la collecte des biodéchets



Chaque foyer du quartier est de Tarbes peut faire sa demande de seau et de son lot de sacs biodégradables.DDM. Viktorïa Telek

Environnement, Tarbes

Publié le 15/09/2023 à 05:23
Viktorïa Telek

Écouter cet article

Powered by ETX Studio
00:00/04:20

À compter de ce vendredi, le Symat mène une opération test de collecte des biodéchets sur le secteur Est de la ville de Tarbes. Avant une éventuelle généralisation, à partir de janvier 2024, sur l'ensemble de l'agglomération.

Le secteur Est de la ville de Tarbes (quartiers Figarol, Foirail, Martinet, Saint-Jean) servira de cadre à l'expérimentation de la collecte des biodéchets par le Syndicat Mixte de Collecte des Déchets (Symat). Une phase de test avec l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2024, de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) qui prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets.

Phase test avant l'application de la loi LTECV

Merci



07.12.2023